



HAL
open science

Licence Humanités

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Humanités. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02026975

HAL Id: hceres-02026975

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026975v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Humanités

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Humanités*, créée en 2014, se présente comme une formation d'excellence. Sélective (le nombre d'étudiants est limité à 25 en première année de licence (L1) et en seconde année de licence (L2), recrutés sur dossier), elle se revendique complémentaire aux classes préparatoires en intégrant pleinement les objectifs universitaires de recherche. Elle offre ainsi aux étudiants une formation pluridisciplinaire en lettres, philosophie, histoire et langues et civilisations, formation qui doit leur permettre d'acquérir une large culture générale et des méthodes critiques les préparant à la recherche. A l'issue d'un tel cursus, les étudiants peuvent valider tout ou partie d'une licence dans l'une de ces quatre disciplines et intégrer l'un des masters liés à ces licences (*Anglais, Allemand, Histoire, Lettres modernes, Philosophie*, master *Mondes anciens*, master *Etudes médiévales interdisciplinaires*), ou intégrer une préparation aux concours de l'enseignement ou aux concours de la fonction publique. La large palette de connaissances acquises leur permet également de viser les métiers de l'édition, du journalisme, plus généralement de la culture et de la communication.

Analyse

Objectifs

Les objectifs sont ceux d'une propédeutique conçue comme une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) de type hypokhâgne et khâgne. Sur le mode des classes préparatoires, mais sans les exigences du concours, cette licence allie avant tout l'idéal généraliste des humanités à la spécificité des méthodes de chaque discipline.

La grande généralité et la diversité des enseignements semblent permettre aux étudiants de différer un choix d'orientation en leur ouvrant de larges possibilités pour leur poursuite d'études en master. Mais, au-delà de l'exigence, de la part des étudiants, d'une très grande capacité de travail et d'une souplesse intellectuelle qui leur permettent d'intégrer les méthodes spécifiques et les connaissances de chacune des disciplines proposées, on voit mal ce qu'une telle pluridisciplinarité (à laquelle il faut ajouter encore des connaissances en sciences politiques et en sciences des médias) vise exactement.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) laisse entendre plus clairement que sont prioritairement visés les concours de professeurs des écoles (mais il faudrait ajouter alors des enseignements en sciences et en mathématiques et renforcer les apprentissages méthodologiques), ou les concours de l'enseignement secondaire. De fait, des métiers ressortant de secteurs comme le journalisme, l'édition, ou les ressources humaines, ne sauraient être visés directement après la licence sans une formation spécifique complémentaire (ce qu'il faut absolument préciser sur la fiche RNCP).

Organisation

De manière assumée, la licence dépasse largement les classiques 1500 heures exigées (hors mobilité, de 1794 heures pour le parcours langues à 1860 heures pour le parcours lettres) : la charge de travail des étudiants est donc importante. Elle résulte partiellement de l'accumulation d'unités d'enseignement (UE) choisies dans les quatre disciplines et mutualisées avec les licences disciplinaires. Elle permet l'obtention, pour chaque semestre, d'une UE de méthodologie et travaux universitaires et d'une UE pour chacune des quatre composantes (lettres, philosophie, histoire, langues vivantes).

La progressivité des enseignements joue sur une double logique de l'ouverture et de la spécialisation: l'ouverture atteint son maximum en deuxième année de licence (L2), avec, en plus des quatre disciplines, une UE d'initiation à la science politique et une UE de connaissance des médias et une « initiation à la recherche interdisciplinaire », puis en début de troisième année de licence (L3), où est proposée aux étudiants qui le souhaitent (et qui le peuvent...) une mobilité à l'étranger, tandis que la spécialisation (dans l'une des quatre disciplines du tronc commun) s'opère au deuxième semestre de la troisième année de licence (L3), sans cependant perdre la pluridisciplinarité.

Si le dossier de présentation indique que les travaux dirigés (TD) sont spécifiquement dédiés au groupe d'étudiants de la formation, cette logique (louable en ce qu'elle pourrait effectivement permettre un réel recul interdisciplinaire, par-delà la pluridisciplinarité et donner une cohérence au groupe) semble cependant s'effriter en L3, puisque la quasi-totalité des TD semblent mutualisés avec ceux d'autres licences. Le groupe ne semble se retrouver que pour un enseignement de 12 heures en culture biblique ou culture scientifique et pour une UE de 12 heures sur les sciences comme objet disciplinaire en histoire, philosophie et lettres. C'est sans doute aussi pour cela que l'esprit de corps est mobilisé dans le choix de donner un parrain à chaque promotion.

Bien que la progressivité de l'enseignement suive celle de l'enseignement dispensé dans chaque licence disciplinaire (toutes les périodes historiques, de l'histoire de la philosophie, de l'enseignement des lettres sont étudiées, et la licence promet une maîtrise des deux langues choisies), on peut regretter qu'il n'y ait pas davantage de temps de réflexion interdisciplinaire (hormis les TD, mais qui restent disciplinaires, les voyages culturels et les « jeudis de la licence humanités »). En d'autres termes, la licence semble construite sur une accumulation de contenus et de méthodes pluridisciplinaires, sans suffisamment de croisements interdisciplinaires intrinsèques à chaque cours. L'approche transdisciplinaire semble assurée par des reprises en TD et ponctuellement par les activités proposées au groupe.

Positionnement dans l'environnement

Effet de mode ou des nécessités de mutualisations dans des universités qui adaptent leur offre de formation à la fois à la demande et aux contraintes, la concurrence entre de telles licences pluridisciplinaires est importante. Le Grand Est ne fait pas exception. On trouve une licence Humanités à Metz, plus orientée sur les sciences humaines et sociales (philosophie, histoire, histoire de l'art, sociologie, anthropologie, psychologie). La licence *Humanités* de Strasbourg tient de ce point de vue plus aux attendus d'une classe préparatoire (préparation aux concours des écoles normales supérieures, ou préparation aux concours administratifs - telle qu'on la trouve dans la licence approfondie en lettres que propose l'Université de Haute Alsace) dont elle tâche de se distinguer par une plus grande insistance sur la recherche universitaire. Au fond, la licence *Humanités* proposée par l'Université de Strasbourg semble adaptée à des étudiants qui n'ayant pu ou voulu s'orienter vers une classe préparatoire, ou ayant échoué dans ce type de préparation (d'où l'insistance, dans le dossier, sur les modalités de recrutement des étudiants de classe préparatoire, ce qui permet d'absorber de bons éléments des CPGE dans une formation aussi généraliste que la CPGE), désirent profiter de l'ouverture d'une telle formation sans l'exigence finale du concours.

Au-delà de la collaboration entre les quatre facultés porteuses (faculté des langues et cultures étrangères, faculté des lettres, faculté de philosophie, faculté des sciences historiques), il faut souligner que la licence jouit d'un certain nombre de partenariats locaux et internationaux : localement, avec le théâtre national de Strasbourg, où les étudiants peuvent suivre quatre représentations ; à l'international, quatre accords European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS) prestigieux. On peut d'autant plus regretter l'absence d'ouverture de la formation aux milieux socio-économiques.

On peut regretter qu'aucune équipe de recherche ne soit mentionnée comme partenaire de la formation.

Equipe pédagogique

La structure de l'équipe pédagogique ne laisse pas savoir quelle est la dynamique effective de la licence. Il s'agit d'une très grosse équipe qui correspond à un très important département de formation et il est difficile de se rendre compte des interactions pédagogiques dans l'équipe. Celle-ci est composée d'une cinquantaine d'enseignants dont des enseignants-chercheurs (EC, 20 maîtres de conférences, 10 professeurs des universités), des professeurs agrégés (PRAG, 9), des assistants temporaires d'enseignement et de recherche (ATER, quatre), des doctorants contractuels (trois), un ingénieur de recherche et des vacataires (trois) des disciplines engagées dans la licence. La coordination est assurée par l'EC responsable de la formation et un ingénieur pédagogique, pivots de trois instances :

- avec les directeurs des quatre facultés engagées dans la formation, ils forment un « conseil de direction », dont le dossier ne dit pas grand-chose à part qu'il existe. On suppose qu'il valide les propositions des deux autres conseils.

- avec un EC issu de chaque faculté, ils forment un « conseil pédagogique », chargé de l'accueil des étudiants, mais

également de la cohérence et de la complémentarité des enseignements proposés ainsi que de leur lien avec la recherche. Ce conseil se réunit quatre fois par an. On aimerait en savoir plus, notamment sur le travail de coordination des emplois du temps et sur l'effectivité des propositions de ce conseil quant à la complémentarité des enseignements.

- ce dernier conseil est élargi à six représentants étudiants (deux par années) pour former un « conseil de perfectionnement ». Il se réunit deux fois par an.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Malgré le nombre de candidatures (120 en 2014, 180 en 2015, 197 en 2016) et une limitation à 25 étudiants, les promotions ont accueilli respectivement 14, 19 et 23 étudiants. Le dossier n'explique pas pourquoi toutes les places disponibles n'ont pas été prises.

Pour les taux de réussite, on ne dispose que des chiffres de 2015-2016 : 82 % en L1, 75 % en L2, 100 % en L3.

Quelques rares abandons sont signalés (le tableau récapitulatif en fin de dossier - deux abandons - ne porte du reste pas les mêmes renseignements que le dossier - quatre abandons et deux échecs aux examens) : les étudiants ont pu se réorienter ou continuer un cursus de licence dans une des quatre disciplines de la formation.

Le recul, depuis 2014, n'est pas suffisant pour évaluer l'insertion professionnelle. Les onze premiers lauréats de cette licence ont fait pour la plupart (mais il n'y a pas de suivi formalisé) le choix d'une poursuite d'études vers un master. Le point intéressant étant qu'il s'agit, dans les exemples donnés, à part deux étudiants qui se sont orientés vers un master l'un de lettres, l'autre d'allemand, ou un qui a choisi un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) premier degré, de masters qui s'écartent notablement des disciplines de cette formation : un en master *Gestion du patrimoine culturel*, deux en master *Métiers du livre*, deux en master de *Sciences politiques et sociales*, un en master d'*Anthropologie*.

On peut se demander alors ce qui explique ces choix de disciplines qui ne figurent pourtant pas dans la formation et si ses objectifs ne devraient pas être revus à l'aune de ces (ré)orientations.

Place de la recherche

La place de la recherche est revendiquée comme essentielle et discriminante par rapport à l'offre d'une préparation aux concours. Même si une telle volonté en licence ne peut qu'être soulignée, la part de la recherche apparaît pourtant limitée par rapport aux objectifs de la formation. Elle tient essentiellement d'une part dans la préparation, en L2, d'un « mémoire » de recherche interdisciplinaire, d'autre part dans un séminaire interdisciplinaire proposé en L3. Le « mémoire », de 20 à 30 pages, porte sur un sujet choisi dans une liste arrêtée par un enseignant référent. Il est codirigé et corrigé par deux EC de deux disciplines sur les quatre enseignées. Le séminaire, qui n'apparaît ni dans la maquette des enseignements ni dans les modalités des évaluations, est pris en charge par trois EC et porte sur un sujet interdisciplinaire.

On peut regretter qu'aucune équipe de recherche ne soit mentionnée comme partenaire de la formation et que le séminaire ne fasse l'objet d'aucune évaluation.

Place de la professionnalisation

En L2, les étudiants doivent faire un dossier d'enquête sur le métier de leur choix, dossier encadré par l'EC responsable de la formation. On ne sait pas comment il est évalué.

Par ailleurs, les « jeudis de la licence humanité » proposent ponctuellement (trois à quatre fois par an manifestement) des interventions en théorie sur la place des humanités dans le métier de l'intervenant. L'idée est bonne mais le programme montre que les intervenants sont trop souvent des universitaires : la notion de « professionnalisation » peut échapper. De fait, on se demande dans quelle mesure une telle licence, par définition très généraliste, peut avoir des objectifs professionnels précis.

De manière générale, une ouverture plus large sur les milieux socio-économiques permettrait sans doute d'affiner ces objectifs, les méthodes et les contenus de cette licence.

Place des projets et des stages

Les étudiants sont invités (sans obligation) à faire un stage durant les deux premières années du cursus - en pratique, on se demande si c'est le cas, vu la lourdeur de la charge de travail pour les étudiants.

Un stage est obligatoire en L3 pour les étudiants qui ne partent pas à l'étranger au premier semestre. Il doit durer un mois. Le problème est que les contraintes sont telles (les étudiants doivent pouvoir assister à un nombre important de cours) que la possibilité des stages est, de fait, limitée aux classiques stages en établissement scolaire ou en équipe de recherche (on ignore lesquelles et comment), à moins que l'étudiant, chanceux, trouve un stage qu'il puisse effectuer avec les contraintes d'emploi du temps. Ce stage fait l'objet d'un rapport validé par le responsable de la formation.

Place de l'international
<p>La place de l'international dans la formation est très satisfaisante et donne lieu à des partenariats European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS) dédiés et prestigieux : King's College de Londres, Université de Heidelberg, université de Barcelone, Université de Padoue. D'autres destinations (extra européennes) qui font l'objet d'une convention avec l'Université peuvent être choisies. Un semestre (le semestre 5, le premier de la troisième année de licence (L3) est spécifiquement dédié à ces mobilités. Sur les 11 étudiants de la L3 en 2016, 10 sont partis, tandis que la formation a accueilli quatre étudiants étrangers. Ce qui est positif.</p> <p>La formation comptant deux langues obligatoires, cet aspect de l'internationalisation est pleinement satisfaisant. Par ailleurs, les responsables réfléchissent à des cours dispensés en langues étrangères.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Comme évoqué plus haut, le recrutement est limité en L1 et L2 à 25 étudiants. Il se fait sur dossier (déposé pour la L1 sur APB) comprenant les bulletins de notes de première et terminale, un curriculum vitae et une lettre de motivation expliquant le choix de la formation, notamment par rapport à celui d'une classe préparatoire. Comme déjà signalé, il peut être regrettable que la limite des 25 étudiants n'ait pas encore été atteinte, malgré le flux des candidatures. Des procédures similaires sont proposées pour les étudiants voulant intégrer directement en L2 ou en L3 (il faut joindre les résultats du bac et les résultats des semestres effectués).</p> <p>La formation se pense comme suite logique d'une classe préparatoire : les modalités d'admission pour les étudiants voulant se réorienter ou ayant échoué aux concours sont très minutieusement décrites. Elles sont très libérales. Les rares étudiants en échec peuvent se réorienter dans une licence d'une des quatre disciplines partenaires. Chaque étudiant de L1 est parrainé par un étudiant de L2, sans qu'on sache précisément ce que ce parrainage implique. Le responsable de la formation est l'interlocuteur privilégié en cas de difficulté. Il peut demander à des étudiants plus avancés d'aider l'étudiant en difficulté, sans que l'on sache s'il s'agit alors d'un tutorat institué et rémunéré. Le dispositif de parrainage est sans doute une bonne chose pour donner un esprit de corps mais si le suivi des 75 étudiants est confié au seul responsable de la licence, on se demande si l'on peut vraiment parler d'un suivi fin et individualisé.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Tous les enseignements ont lieu en présentiel, l'assiduité est obligatoire et contrôlée. Tous les étudiants préparent le C2i (certificat informatique et internet) dès la L1. La plateforme Moodle est utilisée par un très grand nombre d'enseignants, pour y déposer des plans de cours, des textes à lire, des supports à la disposition des étudiants.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les évaluations dans chacune des disciplines donnent lieu à des tableaux très complexes et peu lisibles. On peut ainsi s'étonner de la durée très brève de certaines épreuves, par exemple en méthodologie universitaire (une heure à l'écrit) ou en histoire moderne ou en histoire de la philosophie allemande (deux heures). On en arrive à penser que les épreuves de contrôle des connaissances sont de simples questions de cours qui paraissent un peu incompatibles avec une formation qui se veut d'excellence.</p> <p>Un jury, présidé par le responsable de la formation et composé de quatre titulaires et quatre suppléants, valide le diplôme. On ne sait rien des jurys pour les années intermédiaires et les semestres.</p> <p>La licence délivre plus d'ECTS (european credit transfer system) qu'une licence classique (249 contre 180). Si cette situation reflète bien la charge de travail effective des étudiants, on se demande néanmoins l'utilité d'une telle situation.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Aucun outil n'a été mis en place. C'est d'autant plus dommage que les compétences attendues sont nombreuses et la charge de travail pour les étudiants lourde.</p>
Suivi des diplômés
<p>La formation est en attente de la mise en place par l'université de l'observatoire de la vie étudiante.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le « conseil de perfectionnement » (qui n'est pas conforme aux textes en vigueur car il ne contient aucun représentant du monde socio-économique) réunit le conseil pédagogique et six représentants étudiants. Il s'agit de la seule instance d'autoévaluation. De manière générale, on peut se demander le bénéfice tiré de la multiplication des conseils.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'ouverture internationale et la mobilité étudiante.
- Formation ambitieuse et à vocation généraliste présentée comme une formation d'excellence.

Points faibles :

- La définition floue des objectifs scientifiques et professionnels.
- Le positionnement peu clair de la formation.
- La cohérence interdisciplinaire à confirmer.

Avis global et recommandations :

La licence Humanités se présente comme « formation d'excellence », mais son positionnement et ses objectifs restent flous. Il faudrait sans doute revoir ces objectifs ou assumer des objectifs plus modestes (préparation de l'entrée en master MEEF, par exemple), ou bien encore ancrer la licence dans une démarche plus interdisciplinaire, par-delà la pluridisciplinarité, en l'adossant à des thématiques d'équipes de recherches. La révision des objectifs peut s'appuyer sur les choix de poursuite d'études des diplômés.

Observations de l'établissement

Licence

Mention : *Humanités*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Michel DENEKEN
Président

1. Organisation

- Contenu du S6 : la mutualisation disciplinaire en troisième année résulte d'une demande de la DGESIP dans le but de sécuriser l'entrée en masters disciplinaires.
- Interdisciplinarité et progression disciplinaire. La progression des contenus disciplinaires est rendue cohérente par la concertation : progressivité en siècles/périodes historiques et par thématiques communes (exemples : l'Europe des lumières, Approches de l'antiquité). L'interdisciplinarité est également mise en œuvre dans le cadre du mémoire de recherche de L2 (sur une seule période historique, travaux associant au moins deux disciplines). En L3, S6, un séminaire de recherche associant des enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines favorise également l'interdisciplinarité.

2. Positionnement dans l'environnement

- Ouverture de la formation vers les milieux socio-économiques. Les jeudis de la licence Humanités offrent la possibilité aux étudiants de rencontrer des professionnels ayant fait des études comparables et travaillant dans des secteurs autres que le milieu universitaire (exemples : A. Rege, conservateur des bibliothèques ; N. Strauch, Parlement européen, Commission des droits de la femme et de l'égalité homme-femme ; B. Goguel, Hachette Livres).
- Liens avec les équipes de recherche. Outre que les enseignants-chercheurs intègrent nécessairement leurs recherches actuelles dans le contenu des cours, et que les étudiants de la licence Humanités sont encouragés à assister à des manifestations scientifiques organisées par les équipes de recherche, les cours interdisciplinaires (mémoire de recherche en L2, séminaire de recherche en L3-S6) s'appuient par vocation sur des thématiques de recherche clairement identifiées par les équipes (Littérature médiévale, l'Europe des lumières).

3. Equipe pédagogique

- Le conseil de direction, interlocuteur de la présidence de l'Université notamment *via* le dialogue de gestion, valide l'orientation générale de la formation, le budget et les finances de la formation, y compris les heures complémentaires.

4. Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les réorientations post-licence : les choix d'orientation après la licence se font essentiellement vers des formations complémentaires et/ou professionnalisantes à effectifs limités, ce qui prouve l'efficacité de la licence Humanités sur le plan des compétences acquises.

5. Place de la recherche

Le séminaire de la L3 apparaît dans la maquette du semestre 6 dans l'UE1 Méthodologie du travail universitaire sous l'appellation *Séminaire de recherche interdisciplinaire*.

6. Place de la professionnalisation

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr

Le dossier d'enquête sur un métier choisi par l'étudiant est réalisé en L1 et non pas en L2 ; cet exercice se réalise dans le cadre du cours *Projet professionnel* qui apparaît dans l'UE1 Méthodologie du travail universitaire du semestre 2.

7. Place des projets et des stages

Au semestre 5, la masse de travail du stage obligatoire, équivalent à un mois du travail à temps plein, est répartie sur le semestre entier. L'emploi du temps est allégé par rapport aux autres semestres et les cours sont concentrés sur 3 jours pour libérer au moins 2 jours entiers par semaine pour le stage.

Strasbourg, le 13/06/2017



Michel DENEKEN